



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gouvernement

Question au Gouvernement n° 2440

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Thierry Mariani.

M. Thierry Mariani. Madame la garde des sceaux, la loi sur la présomption d'innocence doit s'appliquer dans trente-deux jours, et vous reconnaissez, si près de l'échéance, que vous n'avez pas les moyens de la faire appliquer. C'est grave. Vous auriez dû vous en apercevoir. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Gilbert Meyer. Cela fait trois ans qu'ils sont au Gouvernement !

Mme Odette Grzeżrżulka. Vous n'avez rien compris !

M. Thierry Mariani. J'étais tenté de poser ma question avec le sourire, mais les faits que je veux évoquer sont plus graves qu'on ne le croit.

Monsieur le Premier ministre, vous avez récemment déclaré qu'il ne devait pas y avoir de commission d'enquête parlementaire relative à la guerre d'Algérie. Mme Buffet, votre ministre de la jeunesse et des sports, n'est pas d'accord avec vous et, aussitôt, elle le dit publiquement. («Et Chirac ?» sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

D'autre part, après avoir hésité, vous avez enfin décidé un plan de suppression des farines animales. («Vous mélangez tout !» et protestations prolongées sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Chers collègues, je reconnais que, présenté de la sorte, cela peut surprendre, mais laissons M. Mariani poursuivre. Sans doute y a-t-il une logique dans tout cela. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

M. Thierry Mariani. Ce n'est pas en criant que vous couvrirez votre cacophonie ! Mme Lebranchu n'est pas d'accord avec le Premier ministre et, hier, sur une radio nationale, elle l'a dit. Monsieur le Premier ministre, trouvez-vous normal que vos ministres n'approuvent pas vos choix et le fassent savoir publiquement ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. Vous auriez dû commencer par la fin, monsieur Mariani !

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Lionel Jospin, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, vous serez tous d'accord avec moi pour considérer que cette question mérite une réponse brève. («Oui !» sur les bancs du groupe socialiste.) Je voudrais, en même temps, souligner que M. Mariani fait lui aussi preuve d'un goût prononcé pour le débat...

M. Jacques Limouzy. Il n'est pas méchant !

M. le Premier ministre. ... puisque j'ai lu dans une dépêche d'agence que, ajoutant foi aux propos pourtant scandaleux d'une personnalité politique étrangère, il avait hier critiqué de façon extrêmement vigoureuse et injuste la ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire qui, avec courage, a défendu les positions européennes et françaises à La Haye. Au même moment, j'entendais le Président de la République dire que l'attitude de cette ministre avait été parfaite. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, sur quelques bancs du groupe communiste et sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Je ne sais ce qui est le plus grave: ne pas dire exactement comme le Premier ministre ou contredire le Président de la République. («Hou, monsieur Mariani !» et vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2440

Rubrique : Etat

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2000, page 9402

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 novembre 2000